**MAI 2021**

**AIDE MÉMOIRE POUR FOURNIR DE L’AIDE AUX VÉTÉRANS –**

**GUIDE POUR LES MEMBRES DE LA FILIALE 35**

1. Cet aide-mémoire vise à impliquer tous les membres de la Filiale 35 de la LRC concernant l’aide aux vétérans.
2. Il a été approuvé par le conseil exécutif de la Filiale 35 lors de la réunion du ----juin 2021.

**OFFICIER D’ENTRAIDE DE LA FILIALE 35**

1. L’officier d’entraide de la Filiale est essentiellement une personne ressource qui identifie et contribue avec le sous-comité d’entraide de la Filiale le besoin d’aide pour un vétérans, membre ou non de la LRC.
2. Le membre élu à ce poste ne doit pas posséder aucune qualification spéciale, mais doit être motivé et intéressé à aider les vétérans.
3. Son rôle est d’orienter les vétérans dans le besoin vers des personnes ressources expertes qui seront en mesure d’aider le vétéran dans le besoin et assister le vétéran dans le besoin pour remplir des formulaires d’ACC par exemple.
4. Il est bénévole et sa disponibilité ne doit pas être considérée comme étant 7 jours sur 7 et 24 heures par jour.
5. L’officier d’entraide doit être assisté par tous les membres de la Filiale lorsque ceux-ci sont contacté par des vétérans dans le besoin.

**GUIDE POUR TOUS LES MEMBRES DE LA FILIALE 35 LORSQUE CONTACTÉ PAR UN VÉTÉRAN POUR OBTENIR DE L’AIDE**

1. Une demande non-urgente doit être acheminée à l’officier d’entraide par courrier ou téléphone (À ÉVITER - Envoyer ces demandes pendant les heures creuses).
2. Diriger le vétéran pour une urgence vitale. Composer le 911;
3. Diriger le vétéran pour une urgence psychologique ou social composer le 811;
4. Diriger le vétéran pour un soutien psychologique (pour anciens combattants). Composer le 1-800-268-7708;
5. Diriger le vétéran pour un soutien pour les familles composer.1-800-866-4546;
6. Diriger le vétéran à composer le 1-877-534-4666 (1-877-LEGION6) pour obtenir de l’aide concernant:
	1. Les ressources et services en matière de santé mentale
	2. Les services de counseling familial et réseaux de soutien par des pairs
	3. Les programmes de soutien vers une transition à la vie civile
	4. Les programmes de santé et de bien-être, et d’autres encore.
	5. Composer sans frais Un officier d’entraide de direction la Légion peut aider les vétérans et leur famille à obtenir des prestations d’invalidité et des services, et à les diriger vers des programmes et des ressources spécialisés